

Réunion du think-tank *Énergie pour l'Afrique* du 12 septembre 2012

Pour sa troisième réunion, le think-tank *Energie pour l'Afrique* réunissait le 12 septembre à l'Université Paris Dauphine une trentaine de spécialistes d'horizons divers (universitaire, industrie, politique) pour analyser et débattre de la question du « contenu local » dans les investissements énergétiques en Afrique.

Les politiques de Black Economic Empowerment en Afrique du Sud

• Étude de cas avec Jean-Baptiste Renard



C'est autour d'une étude de cas que nous avons ouvert le débat : les politiques de Black Economic Empowerment en Afrique du Sud.

Notre invité, Jean-Baptiste Renard, ancien Group Vice President du Groupe BP, ancien Président du groupe pour l'Europe a exercé pendant 24 ans des responsabilités de haut niveau dans les différentes divisions du groupe BP.

Il a notamment contribué au développement des activités de BP dans les marchés émergents et été membre du Conseil d'Administration de BP South Africa en tant que responsable coordinateur régional pour les activités de BP en Afrique de 2003 à 2010. Avec une large et ancienne présence en Afrique du Sud, BP a très tôt développé une politique d'intégration économique et sociale locale forte. Cette politique s'est traduite par une volonté d'introduire des politiques d'intégration locale sociale et économique en avance sur la législation. BP a également mis en place les politiques de Black Economic Empowerment en



transférant certaines commandes de la filiale Sud-Africaine ainsi que certaines activités commerciales aux acteurs locaux HDSA (Historically Disadvantaged South Africans).

• La fin de l'Apartheid

Jean-Baptiste Renard a retracé les grandes étapes qui ont mené l'Afrique du Sud de la fin de l'Apartheid, en 1994, vers le système du Black Economic Empowerment : le système commence officiellement avec le BEE Commission Report (2001), le Black Economic Empowerment Act (2004) suivi des BEE Codes of Good Practice. L'industrie ayant en quelque sorte devancé certaines de ces législations avec la

mise en place volontaire de la Petroleum and Liquid Fuels charter en 2000.

L'objectif fondamental du gouvernement post-Apartheid était de rééquilibrer l'économie sud-Africaine en s'attaquant aux inégalités sociales et raciales.

• Mesurer le degré d'intégration

D'un code de bonnes pratiques initial, le processus s'est enrichi d'un système de tableaux d'indicateurs cohérent et objectif. Les entreprises opérant en Afrique du Sud sont auditées selon le système des BEE Score Cards qui mesurent le degré d'intégration des entreprises en termes de contrôle managérial, de propriété du capital, représentation du >>

» personnel, développement des qualifications, de procurement préférentiel, et d'effet d'entraînement sur le tissu d'entreprises locales. C'est un système rigoureux, aussi objectif que possible, et documenté auquel les entreprises sont soumises chaque année par des auditeurs indépendants. L'expérience de BP avec la création de la société Masana désormais contrôlée majoritairement par les partenaires locaux de BP, MIC (fonds de pension du principal syndicat minier Sud Africain) et la WDB (Woman Development Bank) nous a été présentée.

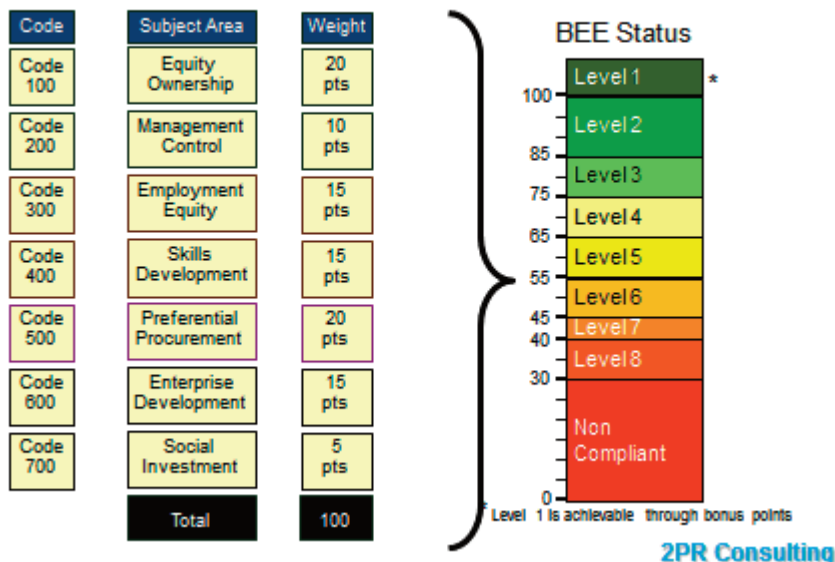
• Localisation is good business

Le cas d'école des politiques sud-africaines souligne l'intérêt d'une transformation avec des délais de transition réalistes donnant la visibilité aux opérateurs. Elles ne règlent pas pour autant le problème de chômage aigu et de pauvreté. Et comme toutes politiques de discrimination positive, elles attirent beaucoup de critiques, malgré les efforts du gouvernement pour que cette politique soit à la fois ambitieuse, pratique et réaliste.

Les grandes entreprises peuvent et doivent montrer l'exemple. Il semble que « Localisation is good business », et qu'en s'intégrant plus rapidement et plus profondément soit un avantage compétitif et une expérience transposable dans d'autres pays.

Le débat riche de cette troisième session du think-tank a visé à vérifier comment le système Sud-Africain du BEE se comparait aux cadres juridiques comme ceux du Nigéria ou de la Côte d'Ivoire et à d'autres secteurs d'activité.

BEE SCORECARD



BEE – SOUTH AFRICA CONTEXT

- 1994 – End of Apartheid
- 2000 – Petroleum and Liquid Fuels Charter
- 2001 – BEE Commission Report
- 2004 – BEE First Act
- 2005 – BEE Codes of Good Practice – first codes
- 2007 – BEE Scorecards (measuring compliance with codes)
- 2013 – Next Elections – and then?

2PR Consulting

**Prochaine réunion : le 27 novembre de 15h à 18h00
à l'Université Paris-Dauphine**

Contacts :

• **Philippe Lambert** - Tel: 33 (0)6 07 36 56 33
philippehlambert@gmail.com

• **Jean-Pierre Favennec** - Tel: 33 (0)6 08 49 19 15
jean-pierre.favennec@ifpen.fr

• **François Verdier, IAE** - francois.verdier.pro@gmail.com

• **ADEA** - Tel: 33 (0)1 47 16 97 92
latifa.hanifi@bestcap.fr